

**COMMUNE DE RUMERSHEIM-LE-HAUT**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA  
SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
RUMERSHEIM-LE-HAUT  
du 30 septembre 2014**

**Sous la Présidence de Monsieur le Maire, Thierry SCHELCHER**

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 20 h 00.

**PRESENTS** : M. MEYER Luc, Mme GANTNER Christine, Mme MEYER Sylvie, Mme DE SOUSA Sandra, M. BODINET Martial, M. BITZBERGER David, Mme MEDUA Julie, Mme WALTER Laetitia, Mme GERSTER Christelle, M. FISCHER Eric, Mme COUTO LIMA Pastora

**ABSENTS EXCUSES** : M. FIMBEL Patrice, M. THUET Mathias

**PROCURATIONS** : M. FIMBEL Patrice à M. SCHELCHER Thierry, M. THUET Mathias à Mme MEDUA Julie

\*\*\*\*\*

**Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 août 2014
2. Election adjoint
3. Achat terrain
4. Location chasse
5. Fêtes de fin d'année
6. Convention Commune/Association de Pêche St-Hubert
7. Demande subvention
8. Décisions du maire dans le cadre des délégations
9. Communauté de Communes Essor du Rhin (modification des statuts, fonds de concours, divers)
10. Divers
11. Informations

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 août 2014**

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 5 août 2014.

## **2. Election adjoint**

Le Conseil Municipal,

Vu la démission de M. OTT Florent de ses fonctions d'adjoint et de conseiller municipal, acceptée par Monsieur le Préfet du Haut-Rhin avec effet du 11 septembre 2014,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pris notamment en ses articles L2122-7 et L2122-10,

Après délibération, le Conseil Municipal décide de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint en remplacement du démissionnaire.

Le Maire, M. SCHELCHER Thierry, propose de procéder à l'élection de l'adjoint.  
A l'occasion de l'élection, le Maire attribuera les délégations.

### **Election du 3<sup>ème</sup> adjoint**

Mme WALTER Laetitia fait acte de candidature.

Le Maire invite à procéder au premier tour de scrutin.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14 (quatorze)
- Nombre de bulletins à déduire (blancs et nuls) : 2 (deux)
- Suffrages exprimés : 12 (douze)
- Nombre de suffrages obtenus par Mme WALTER Laetitia : 12 (douze)
- Majorité absolue : 8 (huit)

Mme WALTER Laetitia, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée troisième adjoint.

Le Maire attribue à Mme WALTER Laetitia, adjointe, les délégations suivantes :

- suivi des salles communales
- association et jeunesse.

Il remercie M. OTT Florent pour tout le travail effectué.

## **3. Achat terrain**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le projet de préemption relatif au terrain sis section 44 parcelle n° 155/28 et les différentes démarches, qui ont finalement abouti à une renonciation à acquisition par les acquéreurs mentionnés dans la déclaration d'intention d'aliéner. Il fait part à l'Assemblée de l'opportunité d'achat par la Commune de ce terrain, qui pourrait faire l'objet d'une future implantation d'un commerce local.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'acquérir la parcelle n° 155/28 section 44 d'une surface de 14,85 ares appartenant à M. et Mme WITTIG Antoine, domiciliés à Rumersheim-le-Haut, 1 rue des Fleurs, au prix de 85 000 €, en sus frais d'agence de 12 000 € ;
- de confier aux notaires André Vorobief et Serge Vorobief à Mulhouse la rédaction de l'acte de vente;

- que la Commune prend en charge les frais de notaire et d'agence;
- d'autoriser le Maire à signer l'acte de vente et tout document à intervenir.

#### **4. Location chasse**

Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée de la réunion de la Commission Communale Consultative de la Chasse qui s'est tenue le 30 septembre 2014 à 19 h 00. La surface des lots proposés à la location est de 425,35 ha pour le lot 1 et de 397,04 ha pour le lot 2.

Par courrier du 27 mai 2014, l'ONF a informé la Commune qu'elle souhaite exercer son droit de priorité pour l'exercice du droit de chasse sur des parcelles enclavées (superficie : 5,66 ha) sur le ban de la Commune (le lot 1 a donc été réduit de cette superficie).

Monsieur le Maire informe que le prix de la location était de 5 300 € par lot pour la période précédente. Au vu des contraintes occasionnées par la perte des terrains enclavés et des fortes surcotisations dues ces dernières années au Fonds Départemental d'Indemnisation des Dégâts de Sangliers, et après plusieurs entrevues avec le locataire actuel, il propose de réduire de 20 % le prix de la location, soit 4 240 € par lot (proposition acceptée par la Commission Communale Consultative de la Chasse).

Le locataire sortant bénéficiant du droit de priorité et après avis de la Commission Communale Consultative de la Chasse, le Conseil Municipal décide, après délibération, de conclure une convention de gré à gré et d'adopter le dossier qui sera proposé au locataire sortant, avec un prix de location de 4 240 € par lot.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- de ne pas organiser de consultation en vue de l'abandon à la commune du produit de la location de la chasse pour la période du 2 février 2015 au 1<sup>er</sup> février 2024,
- de continuer à répartir le produit entre les différents propriétaires.

#### **5. Fêtes de fin d'année**

##### **a. Ecoles**

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'offrir à chaque enseignante un bon d'achat à la FNAC d'une valeur de 30 €, et décide d'accorder une subvention de 12 € par élève pour l'achat d'un livre de Noël et de prendre en charge l'achat de lait, de chocolat et de "manalas" pour les enfants à l'occasion du passage du St-Nicolas.

##### **b. Fête des personnes âgées**

La fête de Noël des personnes âgées aura lieu le dimanche 14 décembre 2014. Après délibération, le Conseil Municipal fixe la valeur du repas à 32 € TTC. Les personnes n'ayant pas participé à la fête se verront remettre un colis d'une valeur identique à celle du repas.

### **c. Enfants du personnel communal**

Monsieur le Maire propose d'offrir aux enfants du personnel communal un bon d'achat d'une valeur de 50 € (pour les enfants jusqu'à l'âge de 14 ans). Après délibération, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

### **d. Repas du personnel communal**

Le personnel communal est invité à un repas pour fêter la fin de l'année.

### **e. Réception Nouvel An**

La réception Nouvel An aura lieu le samedi 3 janvier 2015 à 18 h 00.

## **6. Convention Commune/Association de Pêche St-Hubert**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que Mme GANTNER Christine rédige actuellement un projet de convention entre la Commune et l'Association de Pêche St-Hubert de Rumersheim-le-Haut, pour fixer les modalités de gestion de l'étang du Grün. Le projet sera transmis pour avis aux conseillers municipaux, avant approbation.

## **7. Demande de subvention**

Etant personnellement concernée, Mme WALTER Laetitia quitte la salle.

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée une demande de subvention de l'A.L.S.C. de Rumersheim-le-Haut pour la prise en charge du déficit du dernier exercice comptable d'un montant de 15 223,87 €. Ce déficit est lié à une augmentation importante des charges liées aux frais énergétiques et à une baisse des produits de location de salles.

L'A.L.S.C. propose de faire un bilan énergétique pour la salle des sports. Monsieur le Maire confirme que ce bilan sera demandé au maître d'œuvre en charge des travaux de rénovation et d'extension de la salle. Il rajoute qu'il rencontrera les différentes sections pour voir les améliorations possibles en terme de gestion.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après un vote à main levée (douze voix pour, une voix contre), le Conseil Municipal décide d'accorder à l'A.L.S.C. à titre exceptionnel une subvention d'équilibre de 15 223,87 €, qui sera imputée au compte 6574, ligne divers.

Mme WALTER Laetitia reprend sa place dans la salle.

## **8. Décisions du maire dans le cadre des délégations**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée ce qui suit :

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du Conseil Municipal en date du 6 mai 2014,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,  
Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- Mise en place d'un escalier d'accès au lit bactérien de la station d'épuration par l'entreprise Puyol Frères pour un montant de 8 290,60 € HT.
- Déclarations d'intention d'aliéner : renonciation au droit de préemption sur les immeubles sis section 44 n° 194/110 (1,26 ares à détacher) et 194/66 (0,56 ares à détacher) et section 4 n° 47/1 (5,20 ares à détacher).

## **9. Communauté de Communes Essor du Rhin**

### **Modification des statuts communautaires :**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée l'extrait de délibération du conseil de la Communauté de Communes Essor du Rhin du 25 août 2014 relatif à la modification des statuts communautaires. Le document a été transmis le 9 septembre 2014 par email à l'ensemble des conseillers municipaux.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve la proposition de modification statutaire.

### **Fonds de concours Brigade Verte et Collège :**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée les délibérations relatives à l'octroi par la Communauté de Communes Essor du Rhin de fonds de concours au titre de 2014 :

- pour le reversement à hauteur de 50% des participations communales à la Brigade verte, soit 2 406,21 € pour la Commune de Rumersheim-le-Haut (montant total du fonds de concours : 22 593,94 €) ;

- pour le reversement des participations aux syndicats des collèges ou aux collèges, soit 2 430 € pour la Commune de Rumersheim-le-Haut (montant total du fonds de concours : 54 692,77 €).

Après délibération, le Conseil Municipal accepte le versement de ces fonds de concours de 2 406,21 € et 2 430 €.

### **Informations :**

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- M. MEYER Luc remplace M. OTT Florent en tant que délégué communautaire.
- Dans sa séance du 29 septembre 2014, le Conseil Communautaire a décidé la construction d'une déchetterie intercommunale unique, pour remplacer les sept déchetteries actuelles qui ne sont plus aux normes. Coût estimatif : 800 000 € (possibilité de subventions de l'ADEME et du Département du Haut-Rhin). En parallèle, la gestion des Points d'Apports Volontaires sera optimisée.
- Projet de fusion d'intercommunalités au 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Loi ALUR du 26 mars 2014 : transformation obligatoire des Plans d'Occupation des Sols en Plans Locaux d'Urbanisme avant le 31 décembre 2015 (ou 27 mars 2017 si engagement de la procédure avant le 31 décembre 2015). Réflexion en cours sur la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Dans tous les cas, les délais sont très serrés.
- Le Salon de l'Artisanat aura lieu en 2015 sur le territoire de la CCER.

## **10. Divers**

### **a. Demande école**

Mme MEYER Sylvie présente à l'Assemblée une demande de l'école élémentaire de participation financière exceptionnelle pour deux classes (CE2 et CM1/CM2) dans le cadre d'animations organisées par la Maison de la Nature à Hirtzfelden (thème : découverte de la forêt au rythme des saisons). Ce cycle d'animations s'organisera sur 4 demi-journées et son coût s'élèvera à 520 € par classe, soit 1 040 € pour les deux classes.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de prendre en charge les deux tiers du coût, soit 693 €.

## **INFORMATIONS**

- ◆ Devis de la menuiserie Keltz pour la remise en état des fenêtres de la mairie (6 200 € TTC). Un devis comparatif sera sollicité.
- ◆ Mme MEYER Sylvie va reprendre l'étude du dossier « périscolaire ».
- ◆ Courrier du Collectif rue du Rhin concernant la vitesse excessive des véhicules dans cette rue.
- ◆ Sortie zone artisanale : visibilité très réduite, voir les améliorations à apporter.
- ◆ Réunion des jeunes 15/18 ans en vue d'une éventuelle ouverture du local jeunes de la salle des sports : peu de présents, pas d'intérêt manifesté pour l'ouverture de la salle.
- ◆ Sortie du Conseil Municipal le 6 septembre 2014 pour découvrir les infrastructures communales. Remerciements à M. MOUTOUSSAMY Daniel, agent technique, pour ses explications, et à l'Association de Pêche qui a organisé le repas.
- ◆ Mise en place d'une réunion de travail hebdomadaire avec Monsieur le Maire, M. MEYER Luc, adjoint, et M. MOUTOUSSAMY Daniel et VONFLIE Pascal, agents techniques.
- ◆ Travaux à la gravière dans le cadre du GERPLAN : démarrage semaine 40.
- ◆ Réception Nouvel An : réflexion en cours sur le projet d'inviter l'ensemble de la population. La décision sera prise lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

## **TOUR DE TABLE**

### ❖ **M. MEYER Luc :**

- Fait part des démarches en cours pour l'aménagement du local de rangement de la salle des sports (gerbeur, châssis roulants).

### ❖ **Mme GANTNER Christine :**

- Rend compte de l'avancement des projets en cours au niveau de la Commission communication-fêtes-cérémonies (fête des personnes âgées, bulletin communal)
- Commémoration de l'armistice de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale le 9 novembre 2014.
- En 2015 seront célébrés les 70 ans de la libération de la Commune, toute photo ou tout document relatifs à cet événement seront les bienvenus.

❖ **Mme MEYER Sylvie :**

- Sondage en cours sur l'opportunité d'organiser certaines activités (zumba, jumping fitness,...)

❖ **Mme WALTER Laetitia :**

- Remerciements à la Commune pour la subvention d'équilibre accordée à l'A.L.S.C.
- Informe que le marché aux puces du 19 octobre 2014 organisé par l'A.L.S.C. se tiendra sur le parking de la salle des sports et dans les rues du Maréchal du Bourg, du Stade, Charlemagne, de Bantzenheim, dans l'Impasse du Burghof et dans la rue Gervais Munsch.

**La séance a été levée à 22 h 30.**

**Tableau des signatures pour l'approbation du procès verbal des délibérations du Conseil  
Municipal de la commune de Rumersheim-le-Haut  
de la séance du 30 septembre 2014**

**Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 août 2014
2. Election adjoint
3. Achat terrain
4. Location chasse
5. Fêtes de fin d'année
6. Convention Commune/Association de Pêche St-Hubert
7. Demande subvention
8. Décisions du maire dans le cadre des délégations
9. Communauté de Communes Essor du Rhin (modification des statuts, fonds de concours, divers)
10. Divers
11. Informations

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
SCHELCHER Thierry	Maire		
MEYER Luc	1 <sup>er</sup> Adjoint		
GANTNER Christine	2 <sup>ème</sup> Adjoint		
WALTER Laetitia	3 <sup>ème</sup> Adjoint		
MEYER Sylvie	4 <sup>ème</sup> Adjoint		
COUTO LIMA Pastora	Conseiller		
FIMBEL Patrice	Conseiller		
FISCHER Eric	Conseiller		
DE SOUSA Sandra	Conseiller		
BODINET Martial	Conseiller		
GERSTER Christelle	Conseiller		
BITZBERGER David	Conseiller		
MEDUA Julie	Conseiller		
THUET Mathias	Conseiller		